



VSPB · FSFP

Verband Schweizerischer Polizei-Beamter
Fédération Suisse Fonctionnaires de Police
Federazione Svizzera Funzionari di Polizia

Communiqué de presse

Lucerne, 11 avril 2022

Position de la FSFP sur la reprise du règlement de l'UE relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes (Participation de la Suisse à l'élargissement de Frontex)

FSFP – Le 15 mai 2022 aura lieu la votation populaire sur la "Reprise du règlement de l'UE relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes". Le Conseil fédéral et le Parlement recommandent d'accepter ce projet. Un référendum a toutefois été lancé contre cette décision.

La Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police FSFP soutient le projet du Conseil fédéral. La FSFP estime qu'une éventuelle exclusion de la Suisse de la coopération Schengen/Dublin aurait des répercussions négatives sur le travail des forces de police. La police a besoin d'échanger des informations avec d'autres nations et de garantir les documents et le transfert de connaissances pour les enquêtes. Par exemple, l'accès au système d'information Schengen (SIS II) et au système d'information sur les visas (VIS). Une exclusion de ces coopérations constitue un obstacle au travail de la police, fait reculer le travail de la police suisse et affaiblit la sécurité intérieure. L'inclusion de la police suisse dans la coopération dans le cadre de Schengen/Dublin favorise un travail professionnel, efficace et international.

Nous sommes convaincus que l'élargissement et le maintien de Frontex permettront d'améliorer la coopération policière transfrontalière commune et de continuer à offrir davantage de sécurité à la Suisse.

Pour de plus amples informations :

- En français et italien : Max Hofmann, Secrétaire Général de la FSFP, tél. 076 381 44 64
(→ [photo](#) / Rolf Weiss)
- En allemand : Johanna Bundi Ryser, Présidente de la FSFP, tél. 079 609 50 90
(→ [photo](#) / Hans Peter Blunier)



DE

FR